

l'instruction obligatoire n'est pas un remède nécessaire et efficace.

*Nos enfants fréquentent les écoles*

Des statistiques ont été fournies sur divers aspects de la question. Je crois aux statistiques quand elles sont prises à bonne source et je ne crois pas qu'on doive en parler à la légère. Les statistiques du département de l'Instruction publique sur la population scolaire, l'inscription et l'assistance moyenne sont celles qui nous intéressent présentement. Il s'agit de savoir si nos écoles servent, c'est-à-dire si nos enfants les fréquentent et si la présence moyenne répond à ce que nous sommes en droit d'attendre.

La statistique de la dernière année scolaire n'est pas prête, mais nous avons les précédentes qui nous en disent assez.

Tous ceux qui ont observé savent combien notre population est avide d'instruction. Le cultivateur, même éloigné des centres, s'est toujours signalé par son amour de l'instruction publique. J'en appelle à n'importe quel député : N'est-il pas vrai que ce sentiment est celui de tout père et de toute mère canadienne dans cette province ?

Allons-nous dire quand même à notre population qui fait plus que son devoir à cet égard : « Si vous ne remplissez pas vos obligations, vous payerez l'amende. » Il n'y a pas besoin de compulsion pour ceux qui ont donné dans le passé tant de témoignages de leur attachement à la cause de l'éducation et qui multiplient chaque jour ces témoignages.

Je connais ici et là une poignée de colons qui manquent de tout. C'est un groupe de dix ou douze familles, comme par exemple celles de Laterrière, sur les bornes des comtés de Berthier et de Joliette, qui, ayant à peine de méchants chantiers pour se loger, se groupaient pour construire une école et engager une institutrice. Et c'est à ces colons que je vais dire, par une loi : Si vous ne remplissez pas vos obligations vous serez jetés en prison ? Non, M. l'Orateur, je ne mettrai pas mon nom au bas d'une pareille loi.

Sans doute, nous sommes tous d'accord pour admettre qu'il y a encore du progrès à faire. Il y en a